



Typologie des exploitations canards gras en Pays de la Loire

L'élevage de canards pour la production de foie gras, en gavage ou en pré-gavage, est une activité principalement localisée au Sud des Pays de la Loire (Vendée, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire). Elle est majoritairement réalisée dans des exploitations dont l'activité volaille est dominante, dont une part notable d'exploitations spécialisées. Ce sont principalement des exploitations individuelles, avec peu de chefs d'exploitations de plus de 50 ans.

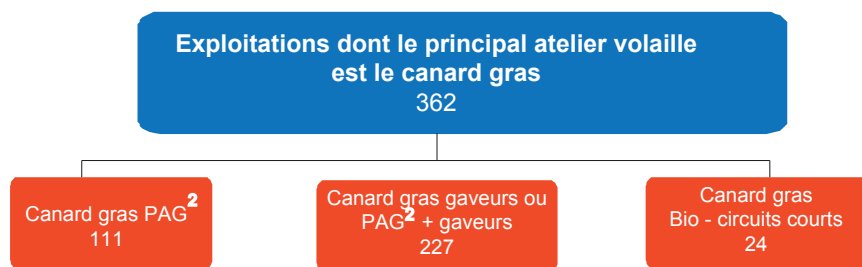
La France a produit 20 000 tonnes de foie gras en 2011. L'Aquitaine fournit la moitié de la production nationale et Midi-Pyrénées 22 %. Les Pays de la Loire sont la troisième région de production avec 17 %. D'activité complémentaire il y a 20 ans, le gavage et le pré-gavage sont devenus des productions à part entière. On note d'ailleurs en gavage, une forte tendance à la spécialisation. Au 1^{er} janvier 2016, les élevages devront être conformes à l'obligation d'élever les animaux en cages collectives, ce qui entraînera des investissements conséquents. Cer-

tains éleveurs risquent alors d'abandonner cette production ou de ne plus pouvoir transmettre aisément leurs outils aux jeunes. Le maintien de la production supposera de recruter encore plus de nouveaux éleveurs.

551 exploitations des Pays de la Loire ont un atelier de canards gras (gavage et/ou pré-gavage), dont 513 hors petits élevages (moins de 0,15 UTA¹ sur la volaille). Pour 362 d'entre elles, le canard gras est la production avicole principale de l'exploitation.

Avertissement : l'analyse qui suit porte sur les 362 exploitations pour lesquelles l'atelier canards gras est la production avicole principale de l'exploitation, c'est-à-dire mobilise plus de 60 % du temps de travail consacré à l'aviculture.

Les exploitations canards gras sur le territoire ligérien



PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire
Source : Agreste – Recensement agricole 2010 – Traitement SRISE Pays de la Loire

Les 362 exploitations dont le principal atelier volaille est le canard gras regroupent 64 % des canards gras présents en Pays de la Loire. Les canards gras sont par ailleurs détenus pour 23 % par des exploitations du groupe « autres volailles ou combinaisons de volailles » et 12 % par des exploitations du groupe « volailles de chair » (voir docu-

ment « Typologie des exploitations avicoles des Pays de la Loire »). Parmi les 362 exploitations, 24 sont des exploitations biologiques et/ou en circuit court. Il s'agit d'une activité biologique ou d'une activité circuit court sur l'exploitation, mais pas forcément sur le canard gras.

Des exploitations d'en moyenne 61 ha, majoritairement individuelles et principalement implantées au sud de la Loire

L'essentiel de l'activité canards gras se situe au sud de la Loire. Elle est liée à la présence de nombreuses entreprises qui organisent la production et disposent de structures de transformation en Vendée (Euralis Gastronomie, Val de Sèvre (filiale de Delpéyrat), Terrena, Soulard, SA François, Bellavol ...). Ainsi, 199 élevages de canards gras (soit 55 %) se trouvent en Vendée ; 72 % d'entre eux font du gavage avec éventuellement un atelier de pré-gavage. Ce département compte la moitié des effectifs de canards.

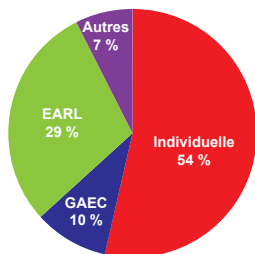
La Loire-Atlantique est le deuxième département, avec 76 exploitations (soit 21 %) et 19 % des effectifs de canards. La proportion de gavageurs (68 %) y est à peu près la même qu'en Vendée. En revanche, en Maine-et-Loire, où l'on recense 57 exploitations (soit 16 %) pour 20 % des effectifs, l'orientation vers le pré-gavage est plus marquée (51 % des exploitations). Seulement 15 élevages sont situés en Mayenne (4 %) et 15 en Sarthe (4 %).

UTA¹ : Unité de travail annuel, correspond à l'équivalent du travail d'une personne à temps complet pendant 1 an
PAG² : prêt à gaver

Une majorité d'exploitations individuelles

54 % des exploitations sont des exploitations individuelles. C'est 11 points de plus qu'en moyenne régionale des exploitations moyennes et grandes. Le nombre de GAEC est réduit (10 % contre 18 % en moyenne). Le pourcentage d'EARL atteint 29 %

Statut juridique des exploitations canards gras



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

1,7 UTA par exploitation

626 UTA sont employées dans les exploitations canards gras. 80 % de l'activité est assurée par de la main d'œuvre familiale non salariée. Les salariés permanents représentent 9 % de la main d'œuvre. 14 % des exploitations emploient des salariés.



Quatre exploitations sur dix spécialisées

Les exploitations dont la production principale de l'atelier avicole est le canard gras se rencontrent dans différents types d'organisation.

Les exploitations spécialisées volailles (les éventuels autres ateliers ne dépassent pas un seuil plancher) sont **146**, et pour deux tiers d'entre elles situées en Vendée. Leur SAU moyenne est de 4 ha. Les éleveurs sont plutôt jeunes, seulement 34 % de ces exploitations ont un exploitant de plus de 50 ans. Elles détiennent 28 % des canards gras des 362 exploitations.

Les 69 exploitations diversifiées avec atelier volailles dominant ont une SAU moyenne de 45 ha et des chefs d'exploitation plutôt jeunes également (32 % des exploitations avec un exploitant de plus de 50 ans). 25 % des canards gras sont dans ces exploitations.

Les 101 exploitations avec atelier volaille non-dominant représentent 28 % des exploitations et 27 % des effectifs de canards gras. Leur SAU moyenne est de 80 ha. 48 % de ces exploitations seront concernées par un départ en retraite dans les 10 ans.

Les 22 exploitations multi-ateliers avec plusieurs productions mobilisant plus de 1 UTA ont les ateliers canards gras les plus

La part des salariés est plus importante dans les exploitations de préleveurs qui sont plus diversifiées.

Une SAU moyenne de 61 ha

La SAU est plus faible pour le groupe gaveurs et PAG + gaveurs car les gaveurs sont en très grande majorité des élevages spécialisés sur une faible SAU. En revanche, elle est plus élevée pour les préleveurs qui sont peu nombreux à être spécialisés. C'est dans ce groupe que la part des céréales, oléagineux et protéagineux (COP) dans la SAU est la plus forte. En effet, l'activité de prélevage est consommatrice de paille et peut être avantageusement complémentaire d'un atelier céréalier.

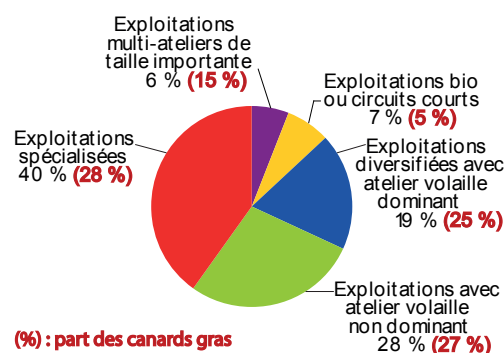
L'âge moyen des éleveurs est de 46 ans

A la différence d'autres groupes comme la volaille de chair ayant le même âge moyen, la proportion d'éleveurs de plus de 50 ans est assez faible, seulement 39 %. La production de canards gras a démarré et s'est développée en Pays de la Loire il y a une vingtaine d'années. Aujourd'hui, la tranche d'âge la plus nombreuse parmi ces éleveurs est celle des 40-49 ans. Seulement 16 % des exploitations ont un exploitant de plus de 55 ans, mais dans 70 % des cas son successeur n'est pas connu.

importants : elles représentent 6 % des exploitations pour 15 % des effectifs. Principalement de forme sociétaire, ces structures exploitent 137 ha en moyenne. Près de la moitié connaîtront un départ en retraite dans les 10 ans.

24 exploitations ont une activité bio ou circuits courts sur 38 ha de SAU moyenne. Elles élèvent 5 % des canards gras.

Répartition des exploitations canards gras selon les différents types d'organisation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire